

La Fondation Olga Spitzer

Espace Famille Médiation est un établissement de la Fondation Olga Spitzer. Depuis sa création en 1923, la Fondation intervient pour accompagner les jeunes rencontrant des difficultés dans leur famille et dans leur environnement.

20 services et établissements sociaux, médico-sociaux et de soutien à la parentalité mènent des actions pour prévenir et protéger les enfants des risques et des dangers auxquels ils sont exposés.

Espace Famille Médiation existe depuis 1999. Pour plus d'informations sur notre établissement et suivre nos actualités, vous pouvez consulter notre site internet :

www.famille-mediation.fr



L'équipe

L'équipe est constituée de médiatrices et médiateurs familiaux diplômés d'Etat, d'un chef de service par département, d'un assistant administratif, d'une responsable comptable et d'une directrice.

Nos financeurs



Contact

Merci de prendre rendez-vous par téléphone avant tout déplacement.

L'accueil téléphonique commun à tous les lieux de réception est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

☎ 01 43 07 97 34

Pour toute correspondance :

- espace.famille.mediation@olgaspitzer.fr
- 37 rue Michel-Ange 91080 Evry-Courcouronnes
- 124 avenue d'Alfortville 94600 Choisy-le-Roi

Nos lieux de réception

Essonne

- Chilly-Mazarin, 25 rue Pasteur (Association KiFéKoi)
- Corbeil-Essonnes, 16 allée Aristide Briand (CMPP - Fondation Olga Spitzer)
- Etampes, 90 rue de la République (SSE 91 - Fondation Olga Spitzer)
- Evry-Courcouronnes, 37 rue Michel-Ange
- Grigny, 1 rue Henri Rol Tanguy (PAD) et 5 rue des Bâtitseurs (CCAS)

Val-de-Marne

- Choisy-le-Roi, 124 avenue d'Alfortville
- Saint-Maur-des-Fossés, 25 avenue du Port au Fouarre (Maison des Familles et de la Parentalité)

Possibilité de réception à Paris :

12^{ème} arrondissement, 36 rue Claude Decaen



« Quand les échanges ne semblent plus possibles »

© Fotolia



FONDATION
OLGA SPITZER

agir pour l'enfance

Vous êtes face à une situation de crise, de conflit ou de séparation au sein de votre famille ?

En **médiation familiale**, nous vous proposons un espace de dialogue, d'écoute et d'élaboration de solutions concrètes. Vous pouvez nous contacter à tout moment et en particulier avant toute procédure judiciaire. Vous pouvez aussi être orienté-e par un magistrat au moment de la procédure ou après une décision.

Nos actions de **soutien à la parentalité** peuvent également répondre à vos besoins (ateliers de parents, groupes d'échanges...).

Vous êtes professionnel-le-s et accompagnez des familles ?

L'équipe d'Espace Famille Médiation se tient à votre disposition pour tout renseignement et pour envisager des projets ensemble.

Dans quelles situations ?

- Crise familiale ou au sein du couple.
- Séparation, divorce, familles recomposées.
- Difficultés relationnelles entre parents et adolescents ou jeunes adultes.
- Désaccords sur l'accompagnement d'un parent dépendant.
- Conflits au sein d'une fratrie, entre parents et grands-parents...

Pourquoi ?

- Rétablir le dialogue et communiquer autrement.
- Apaiser les relations au sein de la famille.
- Clarifier une séparation.
- Prendre des décisions relatives à l'organisation de la vie de famille, aux enfants, à un parent dépendant ou aux questions financières.
- Elaborer des accords oraux ou écrits sur des points précis.

Comment ?

- Premier entretien d'information gratuit, seul-e ou à plusieurs.
- Entretiens de médiation familiale d'1h30 en présence des personnes en conflit ; chacun paie en fonction de ses revenus (tarifs à partir de 2€).

Actions collectives

L'équipe d'Espace Famille Médiation anime des rencontres collectives d'information pour sensibiliser à la médiation familiale, en direction du public et des professionnel-le-s.

Ses activités s'inscrivent également dans le soutien à la parentalité : l'équipe accompagne les familles lors d'ateliers ou de temps d'échanges, et organise des conférences-débats sur la parentalité et les liens familiaux.

Comment ?

Il peut s'agir d'interventions ponctuelles, de collaborations avec d'autres professionnel-le-s ou de partenariats sur des projets à plus long terme.

Pour toute information ou demande sur ces activités, contactez-nous au 01 43 07 97 34 ou par mail à espace.famille.mediation@olgaspitzer.fr

